

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour réaliser des statistiques de visites.

Avis rendus sur projets

Archives 2017

Avis rendus sur projets de la MRAe Nouvelle-Aquitaine

publié le 12 avril 2018

Les Missions régionales d'autorité environnementale sont compétentes pour certains types de plans et programmes – les schémas de cohérence territoriale, les plans locaux d'urbanisme et les cartes communales – et pour les projets ayant fait notamment l'objet d'une saisine de la Commission nationale du débat public.

AVRIL 2018

Parc éolien de Pressac (86)

Absence d'avis émis par la MRAe dans le délai de 2 mois prévu à l'article R122-7 du Code de l'environnement (Vienne)

2018APNA50

Absence d'avis du 3 avril 2018